



## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du mercredi 11 avril 2018**

*La séance du Conseil d'Administration de la régie des eaux de Venelles s'est ouverte le mercredi 11 avril 2018 à 9 heures 30, sous la Présidence de Monsieur le Président du Conseil d'Administration, Arnaud MERCIER, en l'Hôtel de Ville de Venelles.*

**- Étaient présents à cette réunion :** Arnaud MERCIER, Alain QUARANTA, Françoise WELLER, Martine HENON, Jules SUSINI

**- Était absent à cette réunion :** Roland GIBERTI

**- Pouvoirs :** DE : Roger MEÏ A : Jules SUSINI

\*  
\*                      \*

*Monsieur Arnaud MERCIER déclare la séance ouverte. Il constate que 5 administrateurs sur 7 sont présents. Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer. Monsieur Arnaud MERCIER déclare que le Conseil d'Administration est réuni pour statuer sur l'ordre du jour suivant :*

### **I : DELIBERATIONS**

*Rapport d'orientation budgétaire*

### **II : QUESTIONS DIVERSES**

-----

*Monsieur Arnaud MERCIER demande s'il y a des remarques sur le dernier procès-verbal figurant avec la convocation.*

*Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal du 17 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.*

*Monsieur Arnaud MERCIER propose Madame Françoise WELLER comme secrétaire de séance.*

*Madame Françoise WELLER, qui accepte d'être secrétaire de séance, est élue à l'unanimité.*

### **I : DELIBERATIONS**

**Rapport d'orientation budgétaire**

*Monsieur Maxime DODEMANT présente le rapport d'orientation budgétaire. Il explique que les recettes pour l'eau et pour l'assainissement proviennent du recouvrement des factures des usagers. Les tarifs 2018 sont identiques à 2017. Concernant les opérations d'investissements, elles seront présentées dans un deuxième temps par Monsieur Dominique GIORDANO. Il présente les résultats pour 2017, avec les achats d'eau brute et les volumes d'eau vendus. Concernant le compte administratif prévisionnel, les résultats sont excédentaires. Les restes à réaliser sont de 199 297,09 € et les résultats définitifs de 698 013,67 €.*

*Monsieur Alain QUARANTA demande pourquoi on constate une augmentation importante des achats d'eau brute en 2015.*

*Monsieur Dominique GIORDANO répond qu'il y a eu plus de fuites en 2015 d'où des volumes d'achat d'eau brute plus importants.*

*Monsieur Jules SUSINI demande quel est le rendement du réseau d'eau potable à Venelles.*

*Monsieur Dominique GIORDANO répond qu'il se situe entre 86% et 88% sauf en 2015 où il a été plus faible à cause des fuites.*

*Monsieur Jules SUSINI considère que c'est un rendement excellent. A Aix-en-Provence, le rendement du réseau est de 90% mais c'est un paramètre qui reste aléatoire d'une année sur l'autre.*

*Monsieur Dominique GIORDANO explique que la programmation des travaux de renouvellement de réseau se fera en tenant compte des fuites déjà réparées et du matériau des canalisations. Les canalisations en fonte grise seront remplacées en priorité.*

*Monsieur Jules SUSINI constate que les consommations d'eau par les usagers venellois ont augmenté en 2017.*

*Monsieur Dominique GIORDANO répond qu'il n'y a qu'une seule relève par an à Venelles. Deux relèves par an comme à Aix permettraient d'avoir un suivi plus précis des consommations estivales et de l'arrosage des jardins. L'augmentation de consommation sur 2017 est due certainement à un été très chaud.*

*Il ajoute qu'une autre particularité à Venelles est le plafonnement de la redevance assainissement au-delà de 200 m<sup>3</sup> alors qu'à Aix, il existe des compteurs jardin, dédiés à l'arrosage.*

*Monsieur Jules SUSINI demande s'il existe une tarification spécifique pour les gros consommateurs.*

*Monsieur Dominique GIORDANO répond par la négative, le tarif est identique quel que soit le volume consommé, contrairement à Aix où les gros consommateurs sont plus pénalisés.*

*Monsieur Jules SUSINI répond qu'une harmonisation des tarifs sera nécessaire à terme.*

*Monsieur Maxime DODEMANT explique qu'il y a des excédents historiques au niveau des finances de la régie, il existe donc un écart conséquent entre le budget alloué et ce qui est réalisé.*

*Monsieur Dominique GIORDANO explique que les opérations de travaux envisagées concernent entre autre, la canalisation d'eau potable du chemin de Fontcuberte et certaines rue de Venelles-le-Haut. L'audit de PWC ayant montré que le taux de renouvellement de réseau n'était pas assez important, il prévoit de faire environ 4% du linéaire cette année. La programmation des travaux pour l'année est en cours de finalisation, elle tiendra compte des éléments que doivent fournir le*

*service urbanisme et les services techniques, la priorité étant de remplacer les réseaux d'eau potable en fonte grise (matériau relativement cassant), par de la fonte ductile.*

*Monsieur Arnaud MERCIER demande si les problèmes de débordement d'eau sur la route de Couteron ont été résolus et si les anomalies relevées dans le rapport de PWC ont été corrigées.*

*Madame Élodie BERNIÉ répond que des travaux ont été effectués par la direction des routes sur une buse qui était cassée ; les services techniques ont également nettoyé et recalibré le fossé de pluvial dans lequel se rejettent les eaux de lavage des filtres de la station des Plaines ce qui a résolu le problème. Les anomalies relevées dans le rapport de PWC ont été corrigées.*

*Monsieur Maxime DODEMANT explique qu'il n'y a pas de remarque particulière concernant la dette, il n'y a pas eu de nouvel emprunt depuis 2009.*

*Monsieur Arnaud MERCIER demande à quoi correspond le pic en 2014.*

*Monsieur Maxime DODEMANT répond que ce pic est lié aux résultats de l'année et au mode de calcul uniquement.*

*Monsieur Dominique GIORDANO aborde le sujet de la nouvelle station d'épuration nord. Ce projet présente des contraintes foncières et écologiques importantes qui demanderont de 4 à 5 ans avant d'être résolues. Il a rencontré l'Agence de l'Eau et la DDTM récemment pour leur faire part d'une solution alternative à la construction de la station d'épuration nord : la création d'un poste de relevage qui permettrait d'envoyer les effluents du versant nord vers le versant sud. Cette proposition a été très bien accueillie par ces organismes. En effet, cette solution supprimerait un gros point noir d'un point de vue environnemental sur le versant nord et elle serait beaucoup moins coûteuse aussi bien en investissement qu'en exploitation qu'une station d'épuration. Il attend une validation officielle du projet par la DDTM.*

*Monsieur Arnaud MERCIER fait remarquer qu'il est primordial d'avoir une réflexion pour travailler intelligemment avec la ville d'Aix, le plus rapidement possible.*

*Monsieur Jules SUSINI ajoute que ce projet est très intéressant puisqu'il permettrait une mutualisation des moyens, d'autant que la station d'épuration de la Pioline est tout à fait apte à recevoir 1000 à 5000 équivalent-habitants supplémentaires.*

*Monsieur Arnaud MERCIER ajoute qu'une connexion des réseaux d'eau potable de Venelles et d'Aix est également envisagée, elle permettrait une sécurisation de l'alimentation en eau potable de Venelles, qui est une exigence de l'Agence Régionale de Santé.*

*Monsieur Dominique GIORDANO ajoute qu'un deuxième poste de relevage est envisagé pour transférer les effluents du versant sud vers Aix, ce qui permettrait de sécuriser la station d'épuration sud.*

*Madame Françoise WELLER demande de quoi est composée la dette et s'il s'agit notamment du remboursement de l'emprunt fait pour la station d'épuration sud.*

*Monsieur Maxime DODEMANT répond par l'affirmative.*

*Madame Françoise WELLER demande s'il est prévu de renouveler les canalisations de la rue de la Reille, compte tenu des travaux envisagés par les services techniques sur cette voie.*

*Monsieur Dominique GIORDANO répond que c'est à l'étude dans la programmation des travaux, en fonction de l'état des canalisations. S'il est nécessaire de renouveler ces canalisations, leur programmation doit être anticipée afin de ne pas gêner les services techniques quand ils devront intervenir.*

*Le Conseil d'Administration prend acte du rapport d'orientation budgétaire.*

*La séance est levée à 10h15.*